



Commune de
St-Sulpice

CONSEIL COMMUNAL

Saint-Sulpice, le 25 novembre 2021

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
N° 09/2021**

Séance du Conseil communal du mercredi
24 novembre 2021 à 20h30
A l'auditoire Amphimax de l'UNIL

Présidence : Mme Carmen Fankhauser

Le Conseil communal de Saint-Sulpice

- Vu le préavis municipal N° 18/21,
- Vu le rapport de la commission de gestion et des finances et ouï les conclusions,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide par 46 voix pour et 2 abstentions

- d'accepter l'amendement proposé par la commission de gestion et des finances dont le texte est le suivant :
Modification du texte du point 1 comme suit : « 1. De statuer sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et à l'adhésion à de telles entités, dans une limite financière de CHF 50'000.— par cas, jusqu'à une limite de CHF 150'000.— par législature. »

Et décide par 47 voix pour et 1 abstention

- d'accepter le préavis municipal N° 18/21 tel qu'amendé.

Au nom du Conseil communal

Mme Carmen Fankhauser

Présidente



Mme Olga Aguilar

Secrétaire